

Sensibilisation du grand public à la prévention des déchets à travers la chronique radio « Ensemble, réduisons nos déchets »

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement (SMOCE)

Village d'entreprises-Parc d'activités de
Tronquières- 14, a
www.smoce.fr



AW
admin
ADEME
alexandre.bonne@alterway.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, , CONSOMMATEURS, PREVENTION DES DECHETS,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Dans le cadre de sa politique de gestion responsable du traitement des déchets, le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement (SMOCE) a signé un accord cadre de partenariat avec l'ADEME en août 2011 pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme local de prévention des déchets (PLPD). Ce projet, dont les fondements sont inscrits dans la loi grenelle II, vise à ce que, dans les 89 communes du territoire de compétence du SMOCE, la production des déchets diminue de 7 % en 5 ans.

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le SMOCE a souhaité communiquer auprès du grand public sur les gestes de réduction des déchets à adopter au quotidien, en s'appuyant sur une chronique radiophonique.

Pour cela, le SMOCE a mis en place un partenariat avec une radio locale pour la diffusion d'une chronique sur la prévention des déchets.

Co-animée par les agents du service prévention des déchets du SMOCE et l'animatrice de la radio partenaire, cette chronique intitulée " Ensemble, réduisons nos déchets", d'une durée de 5 minutes, est diffusée 4 fois par mois aux heures de grande écoute.

Pour chaque chronique, un thème en rapport avec la prévention des déchets est abordé et l'animatrice de la radio partenaire reçoit un élu et/ou les agents du SMOCE pour apporter aux auditeurs des informations pratiques et des conseils leur permettant de réduire leurs déchets.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Sensibiliser les habitants des 89 communes du territoire à la prévention des déchets;
- Animer 12 chroniques radios sur la prévention des déchets (soit une chronique/mois);
- Faire connaître l'engagement du SMOCE dans un Programme local de Prévention.

Résultats quantitatifs:

- 9 chroniques enregistrées et diffusées sur l'antenne de la radio locale partenaire (soit une chronique/mois);
- Mise en ligne sur le site internet de la radio partenaire, des différentes chroniques enregistrées;
- Une enveloppe budgétaire déterminée (3600 euros pour la 1^{ère} année).

Résultats qualitatifs :

- Signature d'un partenariat avec une radio locale;
- Nombre d'auditeurs : inconnu (à définir suivant résultats du sondage prévu en 2014);
- Très bons retours dans la presse locale.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Juillet 2012 : Présentation du projet en comité syndical

Septembre 2012 : Consultation pour le « recrutement » d'un prestataire

Novembre 2012 : Choix du prestataire et mise en place d'un partenariat radiophonique

Janvier 2013 : Lancement de l'action (1^{ère} chronique enregistrée le 15/01/2013 avec l'intervention de M. le Président du SMOCE)

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

- Préparation, animation et suivi de l'action par l'animateur du programme local de prévention des déchets : 3 heures/mois;
- Préparation et animation des chroniques par les ambassadeurs prévention déchets du SMOCE. Temps de travail estimé : 1h30 /mois;
- Suivi de l'action et/ou participation aux interviews par le président du SMOCE. Temps de travail estimé : ½ heure/mois;
- Gestion administrative par la responsable administrative du SMOCE. Temps de travail estimé: ¼ heure/mois;
- Animation et mise en forme de la chronique par l'animatrice de la radio partenaire .Temps de travail estimé : 2 heures/mois.

Moyens financiers :

Enveloppe budgétaire de 3 600 euros pour 2013 (prestation).

Moyens techniques :

- Personnel de radio Jordanne FM;
- Agents du SMOCE pour la rédaction des interviews et la préparation des thèmes de chaque chronique;
- Studio d'enregistrement de radio Jordanne FM.

Partenaires mobilisés :

- Radio Jordanne FM;
- Particuliers (participations aux interviews et appels téléphoniques);
- ADEME (subvention du programme local de prévention des déchets).

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Action simple et facilement reproductible

Difficultés rencontrées :

- Adaptation des fréquences de diffusion des chroniques en fonction des heures de grande écoute de la radio (matches de rugby, matinales...);
- Pas de participation financière complémentaire demandée aux EPCI membres du SMOCE.

Recommandations éventuelles:

Néant



Type de programme :
Programme Local de Prévention

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.